

MAIRIE DE VARS

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Vars souhaite mettre à disposition des surfaces de son domaine public en vue de l'installation d'activités commerciales ludiques et touristiques.

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.2121.1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques, il est procédé à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public.

La commune mettra à disposition plusieurs espaces sur le domaine public :

- Une partie des parcelles F2593 et AA162
- Une partie des parcelles AB294 et AB99 situé au point show
- Une partie des parcelles AB84 et AB85

Suivant plans annexés.

L'exploitant fera son affaire de ses éventuels besoins en eau et électricité.

La convention qui découlera de l'autorisation sera conclue pour une durée de 1 saison estivale.

La redevance suivante sera appliquée :

- Un montant égal à 5% du chiffre d'affaires hors taxe

Une avance de cette redevance sera due à la signature de l'autorisation d'occupation dans l'attente de la connaissance définitive du chiffre d'affaires.

L'autorisation sera accordée à titre précaire et révocable.

Les dossiers de candidatures sont à adresser à l'adresse suivante pour **le 20 mai 2026 dernier délai** :

Commune de Vars - Ste Marie - 05560 VARS

Ou par mail : marchespublics@mairie-vars.fr

Le dossier de candidature à fournir comprendra **a minima les renseignements administratifs du déposant et de sa société (extrait kbis), le détail du projet envisagé (activité, surface nécessaire envisagée, expériences précédentes), les diplômes des encadrants selon l'activité envisagée, les attestations d'assurances, la tarification envisagée.** La commune se réserve le droit de demander ensuite tous les éléments nécessaires pour l'étude du dossier.

Critères de sélection

Qualité de projet : 70 %

Expérience : 30%

A Vars, le - 7 MAI 2026

Le Maire,

M. Jérôme HOSSZU

